

PROGRAMMES DE SOUTIEN DE L'ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL (EDC) 2018-2019-2020

Enveloppe pour les projets innovants, volets 1 et 2

Définition : Les projets innovants proposent des façons audacieuses de repenser la culture. Ils font appel à des moyens de médiation culturelle, des activités participatives, aux nouvelles technologies, à des activités hors les murs, des installations in situ, l'art de rue... Ils sont originaux, créatifs et sortent des sentiers battus. Ils apportent de nouvelles façons de faire pour notre milieu.

Aide au démarrage de projets en patrimoine religieux

VOLET 1 : Pour les Journées de la culture (JDC)

Les activités doivent être gratuites.
La thématique annuelle est « Les mots ».

Budget total : 4 500 \$

Maximum par demande : 750 \$*

Date de dépôt de dossiers : 16 mai 2018

*Un projet d'envergure qui regroupe plusieurs partenaires peut se voir allouer un budget plus grand, mais ne dépassant pas 1 500 \$.

Objectifs généraux

- Mettre en place un projet territorial pour les JDC à l'aide d'une thématique commune afin de faciliter la promotion;
- Créer une offre culturelle distinctive qui reflète l'identité spécifique du Kamouraska.

Objectifs spécifiques

- Soutenir les activités innovantes en lien avec le thème annuel « Les mots »;
- Encourager la participation active des citoyens pour enrichir leur expérience.

Clientèles admissibles

Organismes à but non lucratif, municipalités, fabriques, écoles, artistes et artisans qui collaborent avec un des partenaires précédents.

Dépenses admissibles

Salaires, cachets d'artistes, achat de matériel relié à la réalisation du projet, frais de déplacement, activités de promotion liées au projet.

Dépenses non admissibles

Dépenses liées au fonctionnement, prêts et dettes, dépenses encourues avant l'annonce du soutien.

Présentation d'une demande

Description de l'activité;
Liens avec la thématique et les objectifs;
Activités de promotion prévues;
CV en bref;
Lettres d'appui des partenaires, s'il y a lieu;
Budget et montant demandé (utiliser le fichier fourni).

Cadre d'évaluation

Lien avec la thématique;
Caractère innovant de l'activité (pertinence du projet);
Capacité à susciter l'intérêt du public;
N. B. La contribution du promoteur doit être de 10 % (en argent ou en ressource).

Pour information : Jeanne Maguire 418 492-1660, poste 242
jmaguire@mrckamouraska.com

VOLET 2 : Pour le développement culturel et l'animation du milieu

Budget total : 16 000 \$

Maximum par demande : 4 000 \$

Date de dépôt de dossiers : 16 mai 2018

Objectifs généraux

- Favoriser une offre culturelle variée et accessible;
- Développer des projets structurants.

Objectifs spécifiques

Favoriser le développement :

- de projets collectifs et le croisement de plusieurs disciplines;
- des disciplines non présentes sur le territoire;
- des créneaux porteurs identifiés dans les outils de planification régionale;
- des activités ancrées au patrimoine ou au territoire;
- des activités se greffant à l'offre touristique et aux événements existants en vue d'en augmenter l'envergure.

Clientèles admissibles

Organismes à but non lucratif, municipalités, fabriques, artistes et artisans qui collaborent avec un des partenaires précédents.

Dépenses admissibles

Salaires, cachets d'artistes, achat de matériel relié à la réalisation du projet, frais de déplacement, activités de promotion liées au projet.

Dépenses non admissibles

Dépenses liées au fonctionnement, prêts et dettes, dépenses encourues avant l'annonce du soutien.

Présentation d'une demande

Remplir le formulaire disponible au <http://www.mrckamouraska.com/documentation.php?s=8> et l'envoyer à jmaguire@mrckamouraska.com ou à la MRC de Kamouraska au 235, rue Rochette à Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

Cadre d'évaluation

Lien avec les objectifs (pertinence du projet);
Retombées/impacts pour le milieu;
Retombées/impact pour l'organisme;
Faisabilité et cadre financier.
N. B. La contribution du promoteur doit être de 10 % en argent.

Pour information : Jeanne Maguire 418 492-1660, poste 242
jmaguire@mrckamouraska.com

Aide au démarrage de projets en patrimoine religieux

Budget total : 4 000 \$

Maximum par demande : 2 000 \$

Date de dépôt de dossiers : en continu

Ce programme est complémentaire à celui du Diocèse qui comporte deux volets : 1- pour les carnets de santé et 2- pour les études de faisabilité.

Objectifs généraux

Soutenir les promoteurs dans le démarrage de projets pour l'ajout de nouveaux usages ainsi que les projets pilotes dans les églises et les chapelles.

Objectifs spécifiques

Soutenir les projets :

- structurants qui répondent à un besoin du milieu;
- qui ont un potentiel de retombées culturelles, économiques, communautaires;
- qui présentent une préoccupation pour la préservation des caractéristiques patrimoniales du bâtiment.

Clientèles admissibles

Organismes à but non lucratif, municipalités, fabriques.

Dépenses admissibles

Études de faisabilité, esquisses, expertises et honoraires professionnels (architectes, ingénieurs, designers, etc.) ainsi que le mobilier, les équipements légers et les travaux d'aménagement.

Dépenses non admissibles

Dépenses liées au fonctionnement, prêts et dettes, dépenses encourues avant l'annonce du soutien ainsi que les événements, les travaux de construction et de rénovation.

Présentation d'une demande

Remplir le formulaire disponible au <http://www.mrckamouraska.com/documentation.php?s=8> et l'envoyer à jmaguire@mrckamouraska.com ou à la MRC de Kamouraska au 235, rue Rochette à Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

Cadre d'évaluation

Lien avec les objectifs (pertinence du projet);
Retombées/impacts pour le milieu;
Retombées/impact pour l'organisme;
Faisabilité et cadre financier.
N. B. La contribution du promoteur doit être de 25 % en argent.

Pour information : Jeanne Maguire 418 492-1660, poste 242
jmaguire@mrckamouraska.com